



RAMPAZZO Jean-Pierre
SECRETAIRE DU
COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DES VOSGES
3 Rue des Meix
88160 LE THILLOT
.0676243767
jp.rampazzo49@orange.fr

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DES VOSGES
LE THILLOT SAMEDI 4 OCTOBRE 2025 14H30**

Sont présents:

Monsieur Jean-Louis DEMANGE Premier Adjoint de LE THILLOT.
Monsieur François VANNSON Vosges-Matin.

Les membres du Comité Directeur du CBD:

RAMPAZZO Jean-Pierre Secrétaire.
FLECHSIG Nadège Responsable de la Commission Féminine.
GERARDIN Jean-Yves Responsable Bouly.
PEIXOTO Estéban Secrétaire Adjoint.
NICOLE Jean-François.

Les représentants des AS:

Pour GERARDMER:
PEIXOTO Estéban Président.
JOSEPH Samuel Vice-Président.

Pour LE THILLOT:
RAMPAZZO Jean-Pierre Président.
CUNAT Antoine Vice-Président.
RAMPAZZO Brigitte Secrétaire.
DANIEL Jean-Marie Trésorier.
HERVAS Christophe.

Pour SAINT-DIE:
SIMON Frédéric Président
SIMON Philippine.

Pour VINCEY:

ALVES Antonio Secrétaire.
LEVAL Bruno Trésorier.

Pour VITTEL:

FLECHSIG Nadège Présidente.
GERARDIN Jean-Yves.
NICOLE Jean-François.

Invités Présents:

FOLTZ Daniel Président du CBD 68.
FEDRY Clément Président du CB COLMAR.

Sont absents excusés:

Madame Isabelle CANONACO Maire de LE THILLOT.
Monsieur François VANNSON Président du Conseil Départemental des Vosges.
Monsieur Christophe NAEGELEN Député des Vosges et Conseiller Régional.
Monsieur Dominique PEDUZZI Conseiller Départemental du Canton.
LHUILLIER Jean-Marie Président de VINCEY, du CBD88 et de la LBRGE.
BOSHART David Trésorier du CBD 88.

1) Allocution du Président.

Le Président Jean-Marie LHUILLIER étant absent pour raisons médicales c'est à Jean-Pierre RAMPAZZO qu'il a confié le soin de présider l'Assemblée Générale. Jean-Pierre RAMPAZZO en tant que Président du GCL LE THILLOT a le plaisir d'accueillir dans les locaux de son Association l'Assemblée Générale du CBD88. Il salue les participants notamment Monsieur Jean-Louis DEMANGE Premier Adjoint de LE THILLOT, Monsieur François VANNSON correspondant local de Vosges-Matin et Messieurs Daniel FOLTZ et Clément FEDRY respectivement Président du CBD 68 et Président du CB COLMAR qui ont répondu favorablement à son invitation.

Avant d'ouvrir les débats il demande à l'Assemblée d'observer un moment de recueillement à la mémoire des boulistes et de leurs proches disparus en ayant une pensée particulière pour Jean-Marie SIMON Secrétaire de SAINT-DIE, de Philippe RENAUDIN ancien Président de GERARDMER, de Pierre COMTE ancien Trésorier du GCL LE THILLOT et de Bernard LAUDE Secrétaire de GERARDMER qui nous ont quittés cette année.

2) Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2024.

Toutes les AS ont reçu ce compte-rendu en temps voulu.

Aucune remarque n'est parvenue au secrétariat, néanmoins Jean-Pierre RAMPAZZO demande à l'Assemblée si elle désire une relecture ce qu'elle décline, celui-ci est adopté à l'unanimité.

3) Rapport Moral et d'Activités 2024-2025 présenté par le Secrétaire.

Dans son exposé le Secrétaire met à l'honneur l'AS de GERARDMER qui a fêté dignement son 90ème anniversaire en accueillant brillamment la finale de la Ligue M1 compétition phare de notre sport.

Il signale une légère augmentation du nombre de licenciés qui atteint le nombre de 107 cette saison avec 16 féminines et un jeune, mais il tempère en signalant qu'en 20 ans nos effectifs ont fondu de moitié.

La décision de la FFSB de ne plus attribuer de points sur la période allant de la date du qualificatif quadrette au 15 septembre a conduit à l'organisation de seulement 7 concours Promotion, tous les autres au nombre de 6 ont été labellisés loisir.

L'obligation de la mise en place de la Ligue M3 a conduit notre CBD à organiser trois journées.

Il souligne le très bon comportement des boulistes Vosgiens qualifiés aux différents Championnats de France, Sandrine ALOTTO de VINCEY en simple F3, SAINT-DIE en double M3 et VITTEL en quadrette M3 et met en exergue la victoire d'Ursule GERARDIN à l'Open Féminin de DIJON le 30 mars.

Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

4) Rapport Financier 2024-2025 présenté par le Secrétaire.

Le Trésorier étant absent le Secrétaire présente le rapport financier 2024-2025 établi par le Trésorier qui lui a transmis jeudi 2 octobre.

Les recettes s'élèvent à 6 695,90 € et les dépenses à 8 317,40 € ce qui se solde par un déficit d'exercice de 1 621,40 €.

La somme disponible est de 8 737,52 € composée de 1 196,12 € sur le Compte Courant et de 7 541,40 € sur le Compte Livret.

Cette année les intérêts du compte livret se chiffrent à 292,47 €.

Le CBD verse des indemnités aux joueurs lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux et nationaux.

Il semble que toutes les indemnités n'ont pas été versées aux AS, le Secrétaire Jean-Pierre RAMPAZZO ne pouvant pas répondre à certaines questions demandé à chacune d'elles de lui faire parvenir l'état de leurs différentes participations et le montant des indemnités qu'elles ont déjà perçues.

La longue hospitalisation du Président et sa convalescence sont sans doute à l'origine de ce contre-temps.

Après avoir salué le travail du Trésorier le Secrétaire demande à l'Assemblée d'adopter le bilan financier 2024-2025 ce qui est fait à l'unanimité.

5) Budget prévisionnel 2025-2026.

Le Secrétaire présente un budget prévisionnel en équilibre à 8 000,00 € présentant un prélèvement sur solde de 2 500,00 €.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire pense qu'il serait bon que le CBD possède un Trésorier-Adjoint et rappelle à l'Assemblée qu'il occupe le poste de Secrétaire à la demande du Président car il n'y avait pas de candidat.

Avant de poursuivre la réunion le Secrétaire décide d'une pause d'un quart d'heure.

6) Élection pour compléter le comité directeur.

Suite à la démission de Jean-François GAUTIER et à la mutation hors département de Kylian SIMON le Comité ne compte plus que 7 membres.

Notre comité selon nos statuts peut se composer de 6 à 15 membres dont 3 postes réservés aux féminines.

Sont candidats et intègrent le Comité Philippine SIMON de SAINT-DIE et Antonio ALVES de VINCEY.

Pour diverses raisons des changements sont intervenus dans la composition du bureau de certaines AS en 2025.

GERARDMER:

Président: Estéban PEIXOTO

Secrétaire: Jean-Marie MANGIN

Trésorier: Sébastien GERMAIN

LE THILLOT:

Président: Jean-Pierre RAMPAZZO

Secrétaire: Brigitte RAMPAZZO

Trésorier: Jean-Marie DANIEL

SAINT-DIE:

Président: Frédéric SIMON

Secrétaire: en attente suite à la mutation de Kylian SIMON

Trésorier: Bernard SAGAIRE

VINCEY:

Président: Jean-Marie LHUILLIER

Secrétaire: Antonio ALVES

Trésorier: Bruno LEVAL

VITTEL:

Présidente: Nadège FLECHSIG

Secrétaire: Leslie CORDIER

Trésorier: Alain TISSERAND

Six postes restent à pourvoir, conformément à nos statuts il sera fait appel à candidature pour la prochaine Assemblée Générale.

7) Saison 2025-2026

Le Secrétaire indique que le nombre de qualifiés pour les championnats régionaux en simple et en double sera revu comme chaque année lors de l'Assemblée Générale de la LBRGE.

Pour répondre à une question posée par Antonio ALVES il indique que depuis l'an dernier il est instauré qu'alternativement l'Alsace et les Vosges auront deux organisations de championnat, ceci sans s'occuper du nombre d'AS et de licenciés par entité.

Il a été décidé l'an dernier la répartition suivante pour 2026.

En 2026

SIMPLE: COLMAR

DOUBLE: VINCEY

QUADRETTE: MULHOUSE

Suivant ces critères le Secrétaire propose la répartition suivante pour les futures saisons en tenant compte des diverses organisations depuis la création de la LBRGE en 2017 et la naissance du secteur sportif Alsace-Vosges.

Ainsi toutes les AS auront eu chacune quatre organisations qualificatives.

En 2027:

SIMPLE: VITTEL

DOUBLE: STRASBOURG

QUADRETTE: LE THILLOT

En 2028:

SIMPLE: MULHOUSE

DOUBLE: SAINT-DIE

QUADRETTE: STRASBOURG

En 2029:

SIMPLE: GERARDMER

DOUBLE: VITTEL

QUADRETTE: COLMAR

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les frais d'inscriptions restent inchangés soit.

SIMPLE: 8 €

DOUBLE: 16 €

QUADRETTE: 32 €

Tous les ans chaque secteur sportif se voit confier une organisation régionale.

Le Simple nous a été attribué en 2026 et le Double Mixte en 2027.

Le Secrétaire signale que depuis 2017 les Vosges ont eu quatre championnats régionaux (2 à VINCEY, 1 à GERARDMER et 1 au THILLOT) et l'Alsace quatre également (2 à MULHOUSE et 2 à STRASBOURG).

Par mesure d'équité il propose que l'alternance soit respectée et que la répartition se fasse également équitablement entre chaque AS ce qui est accepté à l'unanimité, en conséquence VITTEL organisera le Simple en 2026 et COLMAR le Double Mixte en 2027.

Le Secrétaire-Adjoint Estéban PEIXOTO signale que la compétition Ligue M3 a démarré et qu'il y aura 3 qualifiés pour le Championnat de France par ce biais et un par le Championnat Régional.

En ce qui concerne le Championnat des AS seules GERARDMER, VINCEY et VITTEL y participent dans les Vosges.

En accord avec les trois AS le calendrier suivant est établi:

Samedi 31 janvier à VITTEL Barrage VITTEL – VINCEY

Samedi 28 février Finale à VITTEL GERARDMER – Vainqueur du Barrage

En accord avec Daniel FOLTZ responsable pour l'Alsace la Finale du secteur sportif se déroulera à GERARDMER le samedi 23 mai entre le Champion d'Alsace et le Champion des Vosges.

8) Questions diverses.

Jean-Yves GERARDIN donne lecture des effectifs actuels par AS: GERARDMER 31, LE THILLOT 8, SAINT-DIE 17, VINCEY 13 et VITTEL 34 soit 103 licenciés pour le CBD.

VINCEY désire organiser un concours vétéran, le Secrétaire indique que les demandes de concours se font auprès de Didier ERNST qui transmet à Jean-Yves GERARDIN pour publication sur le site de la LBRGE.

Le Secrétaire Jean-Pierre RAMPAZZO signale qu'il n'y a pas eu de réunion de comité cette saison et informe que la prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi 3 octobre 2026 à VITTEL et invite Monsieur Jean-Louis DEMANGE Premier Adjoint de LE THILLOT à prendre la parole.

Monsieur DEMANGE le remercie pour son invitation, félicite l'Assemblée pour la haute tenue de ses débats et se réjouit de la bonne entente entre l'Alsace et les Vosges.

En anecdote il signale que c'est son père qui a lancé la Lyonnaise au THILLOT à la sortie de la guerre en aménageant deux terrains à proximité de son commerce rue de la Favée, d'ailleurs il a conservé quelques jeux de boules de l'époque.

Il conclut en souhaitant un bon rétablissement à notre Président.

Remerciant tous les participants Jean-Pierre RAMPAZZO clôture la réunion à 16H00 et invite l'Assemblée au pot de l'amitié.

**Le Secrétaire Général
Jean-Pierre RAMPAZZO**